



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL



THE WORLD BANK

REFERENTIEL TECHNICO-ECONOMIQUE DE L'ELEVAGE COMMERCIAL DES PINTADES LOCALES



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL



Préface

L'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), structure publique chargée de la vulgarisation agricole au Togo, a pour mission de contribuer à la professionnalisation des acteurs des chaînes de valeur des filières agricoles à travers les activités de transfert de technologies adaptées et l'appui conseil dans plusieurs domaines agricoles (productions végétale, animale, halieutique, agroforesterie, environnement, ...).

Dans cette optique et dans le souci de contribuer à l'amélioration significative de la productivité agricole, il est fortement retenu la diffusion à grande échelle des technologies éprouvées répondant aux besoins réels des acteurs des chaînes de valeur des filières prioritaires.

Le présent référentiel technico – économique (RTE) s'inscrit dans cette optique et vise à mettre à la disposition des acteurs agricoles, un outil efficace pour l'installation et la conduite d'unités d'élevages améliorés de type commercial de volailles traditionnelles (pintades locales). La réalisation de ce RTE a été rendue possible grâce au soutien du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) à travers sa sous-composante 2. « Appui à la relance du sous-secteur de l'élevage ». Cet appui du projet vient renforcer la capitalisation des acquis dudit projet en matière de la promotion des élevages commerciaux.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à la Coordination Opérationnelle Déléguée du PASA pour ses appuis en vue de la production de ce document technique.

Mes félicitations à l'équipe technique constituée des cadres de l'ICAT, de l'ITRA, la direction de l'élevage (DE), et des éleveurs pour le sacrifice consenti dans la conception de ce référentiel technico – économique. Je les exhorte à intensifier les efforts dans la même dynamique afin de renforcer la documentation et la vulgarisation sur les techniques améliorées d'élevages des volailles.

En adressant mes vives félicitations aussi aux lecteurs de ce document pour leurs contributions à l'émergence d'une agriculture plus compétitive et durable, je les invite à bien vouloir nous faire parvenir leurs observations et contributions d'amélioration de ces écrits.

Dr Ayéfouni ALE GONH-GOH

Directeur Général de l'ICAT

Réalisation

ICAT, Direction Générale

Coordination

Dr ALE GONH – GOH Ayéfouni, Directeur Général de l'ICAT

Equipe de rédaction

LOTSI Kokou, Ingénieur agronome zootechnicien, Directeur de l'appui opérationnel, ICAT

JOHNSON Comlan Togbé, Ingénieur agronome zootechnicien, ICAT

Dr AKAKPO – ISSOLA Owoméngbin, Médecin vétérinaire, ICAT

ABALO Frédéric Le Roi, Msc., ICAT

BATIMSOGA Bougra, Ingénieur agronome zootechnicien, ITRA

Dr TCCHEDRE Kissao, Médecin vétérinaire, PASA

Dr LOMBENA Matiyén, Médecin vétérinaire, Direction de l'Elevage

Techniciens régionaux de l'ICAT membres de l'équipe de rédaction

AKASSI Kossi, BAMAZI Bitang, AWIZOBA Pilizam, BAMANA Mayambaténa, SEWONOU Yao,

APETSE Kodzo Séna, LARE Yendumau, KOMBONGOU Tsivi, NAPO Toumiba, DJOSSOU Yaovi

Institut de conseil et d'appui technique (ICAT)

BP : 20804

Tél : (00228) 93 88 80 81 / 22 25 37 73 – Fax (00228) 22 50 42 29

E – mail : icat1999@yahoo.fr

Annexe : Eléments zootechniques et indicateurs exploités dans le tableau 13

| nbre de pintade femelle | taux de mortalité de pintades | nbre de pintade vivante | Nbre d'œufs/pintade de fin à couver | Taux d'éclosion | nbre total de pintadeaux dans l'année | taux de mortalité pintadeaux | nbre de pintadeaux vivant | taux de mortalité jeune pintade | nbre de sujet enregistré au cours de l'année | Sujet à vendre année 1 | Reste sujet à vendre |
|-------------------------|-------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-----------------|---------------------------------------|------------------------------|---------------------------|---------------------------------|----------------------------------------------|------------------------|----------------------|
| 81 | 0,1 | 72,9 | 70 | 0,7 | 3572,1 | 0,1 | 3214,89 | 0,1 | 2893,401 | 2893,40 | 0 |

- Définir les activités à réaliser sur la base ces objectifs (Exemple d'objectif : je veux produire 100 pintades dans l'année) ;
- Estimer les moyens/ressources de mise en œuvre ;
- Elaborer le budget prévisionnel (dépenses et recettes) ;
- Définir les périodes de réalisation des activités;
- Définir les stratégies de mobilisation des ressources (financières, matérielles et humaines) à temps.

Comment programmer ses activités ?

La programmation se fait sur la base de la planification.

Une bonne programmation se fait en suivant les étapes ci-après :

- Définir des tâches à réaliser sur la base des activités planifiées ;
- Estimer les moyens/ressources de mise en œuvre des tâches ;
- Elaborer le budget prévisionnel (dépenses et recette) du programme;
- Définir les périodes de réalisation des tâches;
- Définir les méthodes de mise en œuvre des tâches suivant les moyens disponibles.

Tableau 18 : Programmation des activités dans une unité d'élevage de volailles

| Période | Activités à mener |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 7 heures ouvrir le poulailler | <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer les mangeoires ; - donner à manger aux pintades et aux pintadeaux séparément ; - vérifier que toutes les pintades sont sorties du poulailler et que toutes mangent (sinon, enfermer celles qui semblent être malades et prévenir l'auxiliaire villageois d'élevage) ; - balayer le poulailler (ajouter la litière en cas de besoin) ; - nettoyer et remplir les abreuvoirs d'eau ; - enfermer les pintadeaux avec une poule-mère dans la poussinière |
| 10 heures | <ul style="list-style-type: none"> - donner à manger et à boire aux pintadeaux |
| à 12 heures | <ul style="list-style-type: none"> - donner à manger et à boire aux pintadeaux; - surveiller les pintades |
| A 18 heures | <ul style="list-style-type: none"> - donner à manger et à boire aux pintadeaux; - enfermer les volailles dans le poulailler ; - écouter si la volaille éternue. |
| Chaque mois | <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer les nids non occupés et les désinfecter ; - nettoyer, désinfecter les abreuvoirs, les mangeoires et les perchoirs (avec du Crésyl 5%). |

NB : Lorsqu'on fait une bonne planification, une bonne programmation et une bonne exécution des activités et tâches de l'entreprise, on fait alors une bonne gestion.

❖ Outil de collecte des données zoo – techniques et économiques

Pour bien suivre son élevage il faut mettre en place et renseigner régulièrement les documents suivants :

- Cahiers de visite ;
- Cahier des mouvements (vente, éclosions, mortalités) des effectifs ;
- Cahier de suivi sanitaire (traitements, vaccination, manipulations diverses sur les animaux).
- Cahier de gestion économique (enregistrement des dépenses et recettes)

Sommaire

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Préface | ii |
| Liste des tableaux | iv |
| Liste des photos | iv |
| Liste des figures | iv |
| Introduction | 1 |
| I. Généralités sur l'élevage des volailles | 1 |
| II. Caractéristiques du modèle d'élevage commercial de volailles | 2 |
| 2.1 Définition du concept et caractéristiques | 2 |
| 2.2 Avantages de ce modèle d'élevage | 2 |
| III. Mise en place de l'unité d'élevage de la pintade locale | 2 |
| 3.1 Choix du site d'implantation de l'unité d'élevage | 2 |
| 3.2 Mise en place des infrastructures et équipements | 3 |
| IV. Gestion technique de l'unité d'élevage | 7 |
| 4.1 Mise en place et conduite des reproducteurs | 7 |
| 4.2 Conduite des pintadeaux (moins de 3 mois) | 9 |
| 4.3 Conduite des jeunes (3 – 6 mois) | 11 |
| 4.4 Conduite des adultes | 11 |
| 4.5 Alimentation et abreuvement dans un élevage commercial de pintades locales | 11 |
| 4.6 Outil de collecte des données zootechniques et économiques | 14 |
| V. Santé et hygiène chez les pintades locales | 14 |
| 5.1 Santé chez les pintades locales | 14 |
| 5.2 Hygiène chez les pintades locales | 17 |
| VI. Gestion économique et financière | 17 |
| 6.1 Besoins en investissement indicatif pour le démarrage de l'activité | 18 |
| 6.2 Besoin en fonds de roulement sur une année | 19 |
| 6.3 Situation des ventes | 19 |
| 6.4 Compte d'exploitation | 20 |
| VII. Commercialisation des produits d'élevage | 21 |
| VIII. Planification/programmation | 21 |

Liste des tableaux

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : Tableau des dimensions des différents compartiments | 3 |
| Tableau 2 : Eléments de coûts pour la construction de poulailler type élevage commercial.... | 4 |
| Tableau 3 : Normes d'utilisation des abreuvoirs siphôides pour 100 sujets par tranche d'âge | 5 |
| Tableau 4 : Dimensions et nombre de mangeoires par tranche d'âge..... | 6 |
| Tableau 5 : Signes caractéristiques des pintades (mâle et femelle) | 7 |
| Tableau 6 : Température ambiante en fonction de l'âge des pintadeaux..... | 9 |
| Tableau 7 : Prophylaxie des pintadeaux..... | 10 |
| Tableau 8 : Formule alimentaire simplifiée pour les pintades de race locale selon les âges pour 100 kg d'aliment | 12 |
| Tableau 9 : formule indicative pour un apport minéral | 12 |
| Tableau 10 : Rationnement alimentaire de la pintade locale | 13 |
| Tableau 11 : quelques maladies virales avec leurs symptômes et les traitements | 15 |
| Tableau 12 : quelques maladies parasitaires avec leurs symptômes et les traitements..... | 15 |
| Tableau 13 : quelques maladies bactériennes avec leurs symptômes et les traitements | 16 |
| Tableau 14 : Tableau des investissements (année 1)..... | 18 |
| Tableau 15 : Besoins en fonds de roulement | 19 |
| Tableau 16 : estimation des ventes..... | 19 |
| Tableau 17 : compte d'exploitation prévisionnel | 20 |
| Tableau 18 : Programmation des activités dans une unité d'élevage de volailles | 22 |

Liste des photos

| | |
|--------------------------------------------------------------------------|----|
| Photo 1 : Modèle de poulailler amélioré de type commercial | 3 |
| Photo 2 : Photo d'une fosse fumière..... | 5 |
| Photo 3 : Mangeoires et abreuvoirs dans un élevage de pintades..... | 6 |
| Photo 4 & 5 : Exemples d'éleveuse pour le démarrage des pintadeaux | 7 |
| Photo 6 : Une pintade mâle et ses 3 partenaires femelles..... | 8 |
| Photo 7 : dispositif de production d'asticots | 14 |

Liste des figures

| | |
|---------------------------------------|----|
| Figure 1 : Chaleur bien repartie..... | 9 |
| Figure 3 : Chaleur mal repartie..... | 10 |
| Figure 4 : Chaleur insuffisante | 10 |
| Figure 2 : Chaleur excessive | 10 |

Le résultat net positif dès la première année s'explique par le nombre raisonnable du noyau de reproducteurs retenus au démarrage. La variation de ce revenu au cours des années suivantes (2^e et 3^e) est due aux charges salariales qui couvrent toute l'année.

VII. Commercialisation des produits d'élevage

Pour mieux vendre les produits de son élevage (pintades, œufs, fientes...), le promoteur doit connaître ses clients, fixer un prix rémunératrice et faire la publicité autour de ses produits.

- *Comment connaitre ses clients ?*

L'éleveur doit :

- ✓ Chercher les clients avant le démarrage de l'élevage
- ✓ Connaitre les exigences des clients et proposer des produits répondant à leurs besoins ;
- ✓ Tenir un registre de clients ;

- *Comment garder sa clientèle ?*

- ✓ Signer des contrats avec ses clients
- ✓ Respecter le contenu du contrat

- *Comment fixer un prix ?*

L'éleveur, pour fixer un prix raisonnable, doit :

- ✓ Enregistrer les dépenses ;
- ✓ Calculer le coût de production par tête d'animal
- ✓ Fixer le bénéfice par tête d'animal
- ✓ définir le prix de vente et le comparer à celui du marché
- ✓ Réajuster le prix de vente des animaux si le marché le demande et revoir les techniques d'élevage pour être plus compétitif

- *Comment faire la publicité ?*

Pour faire connaître ses produits, l'éleveur doit présenter ses produits au public à travers des :

- ✓ annonces radios
- ✓ foires
- ✓ badges et gadgets
- ✓ dépliants sur la qualité des pintades et dérivés ;
- ✓ bouches à oreilles
- ✓ plaques indicatrices
- ✓ groupes/panels watsApp
- ✓ Facebook

VIII. Planification/programmation

Comment planifier ?

Les étapes de la planification d'une activité :

- Définir les objectifs

6.4 Compte d'exploitation

Tableau 17 : compte d'exploitation prévisionnel

| RUBRIQUES | ANNEE 1 | ANNEE 2 | ANNEE 3 |
|----------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| Recettes d'exploitation (A) | 9 257 623 | 9 257 623 | 9 257 623 |
| Pintades | 8 680 203 | 8 680 203 | 8 680 203 |
| Œufs | 552 420 | 552 420 | 552 420 |
| Fientes | 25 000 | 25 000 | 25 000 |
| Charges d'exploitation (B) | 5 158 897 | 5 398 897 | 5 398 897 |
| Aliment reproducteur | 473 040 | 473 040 | 473 040 |
| Aliment Pintadeaux | 1 012 690 | 1 012 690 | 1 012 690 |
| Aliment croissance | 2 734 264 | 2 734 264 | 2 734 264 |
| Désinfectant | 9 000 | 9 000 | 9 000 |
| Déparasitant | 11 000 | 11 000 | 11 000 |
| Vitamines | 37 500 | 37 500 | 37 500 |
| Anticoccidiens | 15 000 | 15 000 | 15 000 |
| Antibiotique | 16 500 | 16 500 | 16 500 |
| Newcastle | 110 403 | 110 403 | 110 403 |
| Variole | 27 000 | 27 000 | 27 000 |
| Salaire promoteur | 280 000 | 420 000 | 420 000 |
| vétérinaire | 60 000 | 120 000 | 120 000 |
| Charbon | 40 000 | 60 000 | 60 000 |
| Electricité | 24 000 | 36 000 | 36 000 |
| Gaz | 6 500 | 6 500 | 6 500 |
| Crédit de communication | 16 000 | 24 000 | 24 000 |
| Alvèoles | 15 000 | 15 000 | 15 000 |
| Fournitures de bureau | 5 000 | 5 000 | 5 000 |
| Transport ou carburant | 50 000 | 50 000 | 50 000 |
| Entretien, réparation et maintenance | 50 000 | 50 000 | 50 000 |
| Pièce de rechange | 50 000 | 50 000 | 50 000 |
| Frais financiers et charges assimilés | 50 000 | 50 000 | 50 000 |
| Impôts et taxes directs | 30 000 | 30 000 | 30 000 |
| Achat de litière+ sacs | 36 000 | 36 000 | 36 000 |
| Excédent brut d'exploitation (C= A-B) | 4 098 726 | 3 858 726 | 3 858 726 |
| Dotations aux amortissements (D) | 445 177 | 445 177 | 445 177 |
| Résultat d'exploitation (E= C-D) | 3 653 549 | 3 413 549 | 3 413 549 |
| Charges financières (F) | 710 474 | 592 062 | 434 179 |
| Résultat avant impôt (G= E-F) | 2 943 074 | 2 821 487 | 2 979 370 |
| Impôt sur la société (H) | 73 577 | 70 537 | 74 484 |
| Résultat net (I = G - H) | 2 869 497 | 2 750 949 | 2 904 886 |

Le résultat net positif dès la première année s'explique par le nombre raisonnable du noyau de reproducteurs retenus au démarrage. La variation de ce revenu au cours des années suivantes (2^e et 3^e) est due aux charges salariales qui couvrent toute l'année.

Introduction

L'élevage traditionnel des volailles locales au Togo est très répandu mais souvent pratiqué comme une activité secondaire destinée à la subsistance. Au vu des expériences capitalisées dans la conduite technique et économique des unités d'élevages commerciaux de pintades locales, nous pouvons sans réserves affirmer que, s'il est bien conduit, il constitue une opportunité de création de richesse pour l'éleveur ou toute personne (agri-preneur) qui veut s'auto employer en faisant de l'élevage de pintades locales son activité principale et gagner un revenu conséquent.

Le présent référentiel technico – économique (RTE) élaboré sur la base des résultats concrets des élevages promus dans ce cadre, est destiné à l'usage des primo-éleveurs ou éleveurs confirmés et qui voudraient faire de l'élevage de volailles locales un métier, une activité professionnelle (rentable et durable).

Ce document est structuré en six parties notamment (i) la définition et les avantages du concept d'élevages commerciaux (ii) la mise en place de l'unité d'élevage (iii) la gestion technique (iv) la gestion économique et financière (v) la gestion zoo sanitaire et (vi) la planification/programmation des activités au sein d'une unité d'élevage.

I. Généralités sur l'élevage des volailles

L'aviculture traditionnelle joue un rôle clé dans le renforcement de la sécurité alimentaire et contribue à l'amélioration des moyens d'existence des populations rurales sur les plans religieux, social et culturel. Pratiquée par plus de 70% de la population togolaise, elle représente environ 82,81% des effectifs de volaille élevée au Togo en 2012. (RNA, 2012)

La viande de la pintade locale au Togo, est très prisée mais son élevage se heurte depuis plusieurs années à de multiples contraintes et défis principalement d'ordre sanitaire, alimentaire et économique, avec l'importation des viandes de volailles congelées. Cet élevage est, la plupart du temps, de subsistance caractérisé par un poulailler de petite taille, de faibles effectifs par ménage, un suivi sanitaire défectueux, une formulation et un rationnement alimentaire inappropriés. Ces caractéristiques de cet élevage ne permettent pas d'avoir des productions importantes pour couvrir les déficits en produits carnés enregistrés, d'où l'importation de viandes de volailles congelés. Cette faible productivité est due au manque de professionnalisme et d'organisation des acteurs de la filière dont les actions se limitent à une production familiale.

A la faveur de différents projets et programmes initiés par l'Etat Togolais, des appuis technique, matériel et financier ont été apportés aux éleveurs de volailles. Ces appuis ont touché deux catégories notamment les bénéficiaires de Bergerie traditionnelle amélioré (BTA) et de Poulailler Traditionnel amélioré (PTA) et les éleveurs commerciaux. Ces derniers ont reçu des appuis conséquents en vue d'installer de véritables entreprises pour produire aussi bien en quantité qu'en qualité. Ils ont été appuyés pour la construction de poulailler amélioré de dimensions plus grande pouvant permettre d'accueillir de grands effectifs d'animaux pour un modèle de production en bandes et de ventes groupées. Le modèle de production en bandes de pintades revêt un caractère capital dans la mesure où il permet la maîtrise des coûts de production et des produits adaptés aux besoins du marché en vue d'une meilleure rentabilité.

II. Caractéristiques du modèle d'élevage commercial de pintades

2.1 Définition du concept et caractéristiques

Un élevage commercial de volailles locales est un modèle d'élevage professionnel de races locales promu en vue de faire de cette activité une entreprise à part entière source de revenus et pourvoyeur d'emplois. Il a essentiellement pour objectif la conservation de la race locale dont la qualité de la viande est très appréciée et la demande sans cesse croissante. Ce type d'élevage se caractérise essentiellement par :

- Un habitat amélioré avec plusieurs compartiments (reproducteurs, couvoir, poussinière, jeunes) et un grand parcours verdoyant;
- Un effectif de départ plus important ; de 108 têtes de pintades (27 mâles et 81 femelles) jeunes (6 mois d'âge) pour constituer le noyau de reproducteurs en respectant le sexe ratio un (01) mâle pour deux (02) femelles mais pouvant atteindre au plus trois (03) femelles pour 1 mâle. Un accroissement rapide des effectifs ;
- La conduite des sujets en bandes. Cette pratique a pour intérêt la vente de plusieurs têtes de volailles simultanément.

Ce type d'élevage est promu par le PASA depuis l'année 2014 à travers la création de véritables entreprises d'élevage autonomes.

2.2 Avantages de ce modèle d'élevage

Le concept « élevage commercial » présente plusieurs avantages notamment :

- la planification de la production de pintades en fonction de la demande ;
- la réduction du taux de mortalité des pintadeaux au démarrage. L'élevage en bande des pintades permet un meilleur contrôle sanitaire (la facilité de soigner les pintades),
- l'alimentation des pintades selon leurs âges ;
- la possibilité de signer et respecter les clauses des contrats avec les clients ;
- la facilité à trouver de crédits auprès des institutions financières ;
- l'augmentation du revenu de l'éleveur ;
- maîtrise des charges de production.

III. Mise en place de l'unité d'élevage commercial de la pintade locale

3.1 Choix du site d'implantation de l'unité d'élevage

Le site de l'unité d'élevage doit avoir les caractéristiques suivantes :

- une légère pente pour laisser drainer l'eau de ruissellement ;
- un terrain disposant d'un parcours verdoyant et ombrageux ;
- un respect des mesures environnementales (éviter les terrains proches des marchés, habitations, sources de nuisances sonores, etc.) ;
- une superficie : 0,5 ha au moins ;
- un terrain facile d'accès ;
- les zones inondables sont à éviter.

6.2 Besoin en fonds de roulement sur une année

Tableau 15 : Besoins en fonds de roulement

| DESIGNATION | QUANTITE | PRIX UNITAIRE | MONTANT |
|---------------------------------------|----------|---------------|------------------|
| Aliment reproducteur | 2 365 | 200 | 473 040 |
| Aliment Pintadeaux | 4 822 | 210 | 1 012 690 |
| Aliment croissance | 13 671 | 200 | 2 734 264 |
| Désinfectant | 3 | 3000 | 9 000 |
| Déparasitant | 1 | 11000 | 11 000 |
| Vitamines | 3 | 12500 | 37 500 |
| Anticoccidiens | 1 | 15000 | 15 000 |
| Antibiotique | 1 | 16500 | 16 500 |
| Vaccin pour la maladie de Newcastle | 37 | 3000 | 110 403 |
| Vaccin pour la variole | 6 | 4500 | 27 000 |
| Salaire promoteur | 8 | 35000 | 280 000 |
| vétérinaire | 6 | 10000 | 60 000 |
| Charbon | 8 | 5000 | 40 000 |
| Electricité | 8 | 3000 | 24 000 |
| Gaz | 1 | 6500 | 6 500 |
| Crédit de communication | 8 | 2000 | 16 000 |
| Alvéoles | 50 | 300 | 15 000 |
| Fournitures de bureau | 1 | 5000 | 5 000 |
| Transport ou carburant | 1 | 50000 | 50 000 |
| Entretien, réparation et maintenance | 1 | 50000 | 50 000 |
| Pièce de rechange | 1 | 50000 | 50 000 |
| Frais de formation du personnel | 1 | 50000 | 50 000 |
| Frais financiers et charges assimilés | 1 | 50000 | 50 000 |
| Impôts et taxes directes | 1 | 30000 | 30 000 |
| Achat de litière+ sacs | 12 | 3000 | 36 000 |
| TOTAL | | | 5 208 897 |

6.3 Situation des ventes

Pour l'évaluation du nombre d'animaux vendus chaque année, le tableau présenté en annexe 1 ressort les éléments de calcul pris en considération.

Tableau 161 : Estimation des ventes

| PRODUITS | TABLEAU DES VENTES/PRODUITS | | | | | | | | | |
|--------------|-----------------------------|---------|-------|------------------|---------|-------|-----------|------------------|-------|------------------|
| | Unité | ANNEE 1 | | | ANNEE 2 | | | ANNEE 3 | | |
| | | Qté | PU | montant | Qté | PU | montant | Qté | PU | montant |
| Pintades | Têtes | 2 893 | 3 000 | 8 680 203 | 2 893 | 3 000 | 8 680 203 | 2 893 | 3 000 | 8 680 203 |
| Oeufs | Unité | 3 683 | 150 | 552 420 | 3 683 | 150 | 552 420 | 3 683 | 150 | 552 420 |
| Fientes | kg | 25 | 1 000 | 25 000 | 25 | 1 000 | 25 000 | 25 | 1 000 | 25 000 |
| TOTAL | | | | 9 257 623 | | | | 9 257 623 | | 9 257 623 |

6.1 Besoins en investissement indicatif pour le démarrage de l'activité

Tableau 14 : Tableau des investissements (année 1)

| DESIGNATION | QUANTITE | PRIX UNITAIRE | MONTANTS |
|-----------------------------------|----------|---------------|------------------|
| Reproducteurs mâles | 27 | 3 500 | 94 500 |
| Reproducteurs femelles | 81 | 2 500 | 202 500 |
| Poulailler | 5 | 252 000 | 1 260 000 |
| Poussinière | 1 | 252 000 | 252 000 |
| Magasin | 1 | 288 000 | 288 000 |
| fosse fumière | 1 | 25 000 | 25 000 |
| Broyeur-mélangeur | 1 | 450 000 | 450 000 |
| Mangeoires démarrage | 12 | 250 | 2 977 |
| Mangeoires 2ème âge | 12 | 1 500 | 17 861 |
| Mangeoires 3ème âge | 26 | 2 500 | 64 935 |
| Abreuvoir 1er âge | 12 | 1 750 | 20 837 |
| Abreuvoir 2ème âge | 26 | 3 000 | 77 922 |
| Couveuse à gaz pour 400 | 1 | 500 000 | 500 000 |
| Eleveuse | 2 | 30 000 | 60 000 |
| Bassines aluminium | 2 | 4 000 | 8 000 |
| Secaux plastique | 5 | 1 500 | 7 500 |
| Glacière | 1 | 2 500 | 2 500 |
| Pelles | 2 | 3 000 | 6 000 |
| Brouettes | 1 | 30 000 | 30 000 |
| Bottes | 2 | 7 000 | 14 000 |
| Pulvérisateur | 1 | 12 500 | 12 500 |
| Mobilier (tables, chaises) | 1 | 30 000 | 30 000 |
| Pondoirs (paniers, canaris, etc.) | 50 | 300 | 15 000 |
| Puits | 1 | 200 000 | 200 000 |
| Frais d'établissement | 1 | 30 000 | 30 000 |
| Total | | | 3 672 032 |

3.2 Mise en place des infrastructures et équipements

3.2.1 Infrastructures

➤ Poulailler

Le poulailler, l'habitat des pintades, doit avoir au moins 5 compartiments, bien aérés, spacieux dont (cf. Tableau 1 pour les dimensions) :

- ✓ un compartiment avec une cour commune pour les reproducteurs ;
- ✓ un compartiment pour la couvaison naturelle (sert à faire éclore les œufs ramassés et distribués aux poules car la pintade est mauvaise couveuse) ou la couvaison artificielle pour ceux qui utilisent la couveuse ;
- ✓ une poussinière (destinée au chauffage des pintadeaux, elle a moins d'ouverture par rapport aux compartiments des reproducteurs et des jeunes) ;
- ✓ deux compartiments pour l'engraissement (jeunes) avec une cour.

NB : Il faut obligatoirement un parcours herbeux et ombrageux intégré au logement des pintades pour satisfaire à l'exigence de l'espèce (aliments complémentaires et nature sauvage de la pintade).

Prévoir un magasin de stockage de matériels, équipements, de provende et de médicaments vétérinaires.



Photo 1 : Modèle de poulailler amélioré de type commercial

Tableau 1 : Tableau des dimensions des différents compartiments

| Type de compartiment | Nombre de compartiment | longueur (m) | largeur (m) | surface (m ²) | densité (nombre de sujets par m ²) | Nombre total de sujet par compartiment |
|-------------------------------------------------------|------------------------|--------------|-------------|---------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Compartiment reproducteur | 1 | 4 | 3,5 | 14 | 10 | 140 |
| compartiment jeunes (moins de 3 mois) | 1 | 4 | 3,5 | 14 | 15 | 210 |
| compartiment (3 à 6 mois) | 1 | 7 | 4 | 28 | 15 | 420 |
| Compartiment de couvaison (naturelle ou artificielle) | 1 | 4 | 3,5 | 14 | - | - |
| Compartiment adultes (6 mois et plus) | 1 | 4 | 3,5 | 14 | 10 | 140 |

Tableau 2 : Eléments de coûts pour la construction de poulailler type élevage commercial

| Eléments | Unité | Quantité |
|------------------------------|----------------|----------|
| Ciments et transport | tonnes | 8 |
| Sable (m ³) | voyage | 8 |
| Gravier (m ³) | voyage | 3 |
| Barre de 08 | unités | 81 |
| Barre de 06 | unités | 42 |
| Fil de fer galva | unités | 9 |
| Fil de fer recuit | rouleau | 2 |
| Chevrons 5/7 | unités | 77 |
| Chevrons pour le grillage | nombre | 30 |
| Planche de rive | unités | 5 |
| Planche coffrage | unités | 10 |
| Perches de Teck | nombre | 30 |
| Tôles (0,20) | feuille | 60 |
| Tôle blanche | feuille | 2 |
| Pointes de tôle | carton | 2 |
| Pointes de 100 | kg | 4 |
| Pointe de 120 | kg | 4 |
| Pointe de 3 | kg | 3 |
| Pointe de 2 | kg | 3 |
| Pointes de 80 | kg | 6 |
| Pointe de 4 | kg | 6 |
| Tôle de 1 mm (porte) | unité | 11 |
| Tubes carrés de 30 | Tube | 21 |
| Fer cornière de 35 | unité | 8 |
| Fer plat | kg | 4 |
| Antirouille | boîte | 1 |
| Diluant antirouille | litre | 5 |
| Serrure et accessoires | unité | 7 |
| Grillage | m | 52 |
| Main d'œuvre maçon | forfait | 1 |
| Main d'œuvre menuisier | forfait | 1 |
| Main d'œuvre ferrailleur | forfait | 1 |
| Main d'œuvre soudeur | forfait | 1 |
| Eau | m ³ | 4 |
| Main d'œuvre débroussaillage | forfait | 1 |
| Sable pour remblai | voyage | 9 |

NB : Pour le parcours, il faut prévoir la clôture en grillage ou en haie vive

- Hauteur du muret : 0,5 – 1m (3 briques maximum)
- La poussinière : tout le mur devra être monté mais avec des ouvertures pour l'aération,
- Prévoir des bâches de protection contre les intempéries (pluies, vents, etc.)

5.2 Hygiène chez les pintades locales

Les mesures d'hygiène consistent à

- ✓ éloigner les animaux des microbes ou
- ✓ éloigner les microbes des animaux.

L'introduction de la maladie se réalise à travers le contact avec les animaux malades, les déjections et les sécrétions souillées ou à travers le matériel contaminé : matériel d'élevage, véhicule contaminé, vêtements et chaussures contaminés etc.

Pour empêcher l'introduction de la maladie il faut observer les principes suivants :

- La séparation
 - ✓ éviter de mélanger vos animaux avec les animaux des autres élevages ;
 - ✓ mettre en quarantaine tous les sujets nouvellement achetés ;
 - ✓ isoler les animaux malades.
 - Le nettoyage (un bon nettoyage du bâtiment permet déjà d'éliminer une bonne partie des germes) ;
 - La désinfection (Après un nettoyage méthodique, la désinfection, lorsqu'elle est correctement appliquée inactivera tout microbe encore présent. On peut utiliser de la soude caustique à 1% ou une solution de formol à 10%, solution d'eau de javel à 2-3%, du créosol en émulsion de 5%, la chaux vive à 10%).
- NB : le port de lunettes, de gants de protection et d'un masque est obligatoire.
- Que faire quand la maladie apparaît dans votre élevage ?
 - ✓ Isoler les sujets malades ;
 - ✓ interdire toute transaction dans votre poulailler ;
 - ✓ interdire toute visite sans objectif précis ;
 - ✓ informer rapidement le vétérinaire de votre localité ;
 - ✓ ne jamais manger les cadavres ;
 - ✓ brûler ou enfouir les animaux morts en présence du vétérinaire.

VI. Gestion économique et financière

Pour la viabilité d'une unité d'élevage commercial type de pintade, il faut un noyau minimal de reproducteurs de 81 pintades femelles et 27 pintades mâles.

Les paramètres zootechniques suivants peuvent être pris en compte pour un élevage de pintades :

- (i) un (1) cycle de production par an mais en 2 temps;
- (ii) nombre d'œufs pondus par pintade : 70 œufs par an ;
- (iii) nombre de pontes par an : un (1) ponte en moyenne en 2 temps ;
- (iv) taux d'éclosion naturel : 80%
- (v) Taux d'éclosion avec la couvaison artificielle : 70%
- (vi) taux de mortalité : 10%.

| | | | | |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| (l'hétéarakis) | | | | |
| Parasitoses internes (syngamose) | Pintade | Difficultés respiratoires, animal suffoque ; bec ouvert, agitement de la tête | VSP (Vermifuge Spécial Pintade) Citrate de pipérazine Flubendazol Nilvit comprimés | Hygiène de l'habitat et du matériel |
| Parasitoses internes (Trichomonose) | Pintade | Amaigrissement ; pattes sèches ; diarrhée jaunâtre avec une odeur nauséabonde Jabot pâteux | VSP (Vermifuge Spécial Pintade) Citrate de pipérazine Flubendazol Nilvit comprimés | Hygiène de l'habitat et du matériel |
| Parasitoses externes (causées par les poux, les puces, les argas) | Toutes les volailles | | Antiparasitaires externes (poudre ou liquide) en pulvérisation dans les poulaillers et sur les oiseaux. | Hygiène de l'habitat et du matériel |

Tableau 13 : Quelques maladies bactériennes avec leurs symptômes et les traitements

| Maladies | Espèces affectées | Symptômes/légions | Traitement | Prophylaxie médicale |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| La pasteurellose ou choléra aviaire | Tous les oiseaux de la basse-cour mais le canard est le plus sensible | Forme aiguë : très rare, uniquement chez les jeunes Forme subaiguë : diarrhée verdâtre et nauséabonde, éternuement, cyanose de la crête et des barbillons | Antibiotiques sensibles | Vaccination |
| Colibacillose | Volailles | Infection ombilicale | Administration des antibiotiques actifs | Hygiène et désinfection dans l'unité d'élevage |
| Les salmonelloses | Tous les oiseaux de la basse-cour | La maladie chez les poussins : Pullorose (Mortalité en coquille, prostration, diarrhée jaune très collante, la diarrhée devient blanchâtre par la suite, mortalité importante) La maladie chez les adultes : Typhose (prostration, diarrhée jaune grisâtre, crête cyanosée, inappétence, soif intense) | Antibiotiques, Complexe vitaminique, Acides aminés, Sels minéraux | Vaccination |

Pour les dimensions du poulailler, prendre en considération les paramètres suivants :

- 8 à 10 sujets par m² pour les reproducteurs
- 50 sujets par m² pour les pintadeaux ;
- 12 à 15 sujets par m² pour les jeunes

Il faut mettre en place une fosse fumière d'une dimension minimum de 1,5m de large sur 2m de long et d'une profondeur de 1m. Le dispositif doit être couvert d'un apatam.



Photo 2 : Photo d'une fosse fumière.

NB : la fosse fumière est nécessaire pour valoriser les fientes pour la production végétale et limiter la propagation des maladies.

3.2.2 Matériel et équipement

➤ Matériel

Les abreuvoirs et mangeoires sont utilisés en fonction de l'âge et de l'effectif des sujets.

Tableau 3 : Normes d'utilisation des abreuvoirs siphoides pour 100 sujets par tranche d'âge

| Age | Nombre d'abreuvoirs | Capacité unitaire (en litres) |
|------------------|---------------------|-------------------------------|
| 1 à 30 jours | 2 | 3,5 |
| 30 à 45 jours | 3 | 3,5 |
| Pintades jeunes | 3 | 10 |
| Pintades adultes | 4 | 10 |



Photo 3 : Mangeoires et abreuvoirs dans un élevage de pintades

Les abreuvoirs sont disponibles dans le commerce.

Tableau 4 : Dimensions et nombre de mangeoires par tranche d'âge

| Age | Dimensions de la mangeoire | | | Nombre de têtes/mangeoire |
|------------------|----------------------------|---------------|------------------|---------------------------|
| | Longueur en cm | Largeur en cm | Profondeur en cm | |
| Pintadeaux | 50 | 50 | 5 | 50 |
| Pintades Jeunes | 125 | 10 | 12 | 20 |
| Pintades Adultes | 150 | 12 | 16 | 25 |

Les mangeoires sont aussi disponibles dans le commerce mais peuvent être fabriquées par l'éleveur à travers un artisan.

Autres matériels d'élevage (glacière, blousons ou habit pour élevage, brouette, pelles, râteaux, bottes, cache-nez, pesons, seaux, etc.)

- **Pondoirs :**

Les premières pontes chez la pintade débutent généralement au sein des bâtiments. Par la suite, les pontes se font dans des nids aménagés dans l'environnement immédiat du poulailler sous des arbres ou arbustes.

- **Alvéoles** pour la conservation des œufs à couver

- **Equipement**

- **Eleveuse**

Elle est destinée à la conduite des pintadeaux durant les 3 premières semaines. Pour un volume de 0,6m³ (longueur 2m, largeur 1m, hauteur 0,30m), mettre 60 pintadeaux.

- ✓ il a un écoulement nasal et buccal ;
- ✓ il se déplace difficilement ;
- ✓ il fait la diarrhée (vertâtre, jaunâtre, rougeâtre, gluante, etc.) ;
- ✓ il a une respiration difficile.

Généralement on rencontre dans les élevages de pintades locales les principales maladies suivantes : maladies virales, parasitaires et bactériennes.

- Maladies virales

Tableau 11 : Quelques maladies virales avec leurs symptômes et les traitements

| Maladies | Espèces affectées | Symptômes/lésions | Traitement | Prophylaxie médicale |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| La maladie de Gumboro | Pintades : (3 à 6 semaines qui sont atteints le plus souvent) | Plumage boursouflé, prostration, diarrhée plus ou moins blanchâtre, mortalité élevée, elle s'arrête en 10 jours, mais la croissance reste retardée | Antibiotique et néphroprotecteur pour limiter les complications | Vaccination |
| La maladie foudroyante ou maladie X | Pintade | Diarrhée verdâtre, mortalité brutale et massive allant jusqu'à 85% chez les pintadeaux | Prévention des infections secondaires. Utilisation des antibiotiques vitaminés | Pas de vaccination |

NB : La maladie de New Castle ou la pseudo peste aviaire se manifeste rarement chez les pintades. Elles peuvent être asymptomatiques (porteuses saines) et transmettre la maladie aux autres volailles de la basse-cour ; d'où l'importance de le vacciner contre cette maladie.

Tableau 12 : Quelques maladies parasitaires avec leurs symptômes et les traitements

| Maladies | Espèces affectées | Symptômes/lésions | Traitement | Prophylaxie médicale/sanitaire |
|--------------------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------------|
| Les coccidioses | Toutes les volailles | 1-Abattement général, plumes ébouriffées, amaigrissement, ailes tombantes, perte d'appétit, diarrhée hémorragique, anémie 2. Lésions : - présence des œufs de coccidie dans les fientes - présence de caillots de sang dans l'intestin et dans cœcum | Anticoccidiens | Hygiène de l'habitat et du matériel |
| Parasitoses internes (causées par le ténia, l'ascaris) | Toutes les volailles | Faiblesse générale, amaigrissement, diarrhée ou constipation, anémie | Antiparasitaires internes | Hygiène de l'habitat et du matériel |

Les asticots peuvent être produits à grande échelle, séchés et remplacent valablement les farines de poisson dans l'alimentation de volailles.

La récolte des asticots se fait chaque matin et directement servis à volonté aux pintades.



Photo 7 : Dispositif de production d'asticots

4.5.2. Abreuvement des pintades

L'eau est très importante dans un élevage.

- L'eau doit être distribuée à volonté (disponible en tout temps). Les abreuvoirs ne doivent jamais être vides,
- L'eau doit être propre, servie à l'ombre et renouvelée au moins 2 fois dans la journée.

4.6 Outil de collecte des données zootechniques et économiques

Pour bien suivre son élevage il faut mettre en place et renseigner régulièrement les documents suivants :

- Cahiers de visite ;
- Cahier des mouvements (ventes, naissances, mortalités) des effectifs ;
- Calendrier prophylactique (programmation des vaccinations et traitements) ;
- Cahier de suivi sanitaire (traitements, vaccination, manipulations diverses sur les animaux).
- Cahier de gestion économique (enregistrement des sorties et entrées d'argent)

V. Santé et hygiène chez les pintades locales

5.1 Santé chez les pintades locales

De façon générale un animal est malade quand :

- ✓ il est triste, somnolent et abattu ;
- ✓ il a les ailes tombantes et les plumes soulevées ;
- ✓ il s'isole du cheptel ;
- ✓ il ne mange pas ;
- ✓ il maigrît ;



Photo 4 & 5 : Exemples d'éleveuse pour le démarrage des pintadeaux

Avantages liés à l'utilisation de l'éleveuse :

- Economie d'énergie de chauffage des pintadeaux ;
- Gestion efficace des pintadeaux (adapté à de petites éclosions en série) ;
- Protection des pintadeaux contre les prédateurs ;
- Meilleur contrôle de l'alimentation et de la santé des pintadeaux

- Couveuse :

Une capacité de 400 œufs pour un effectif de 81 pintades femelles reproductrices. En plus de cette couvaison artificielle, il est aussi possible de solliciter la couvaison naturelle des poules mères, dindes et canes. Une prestation de service sera nécessaire pour rentabiliser cet équipement

IV. Gestion technique de l'unité d'élevage

4.1 Mise en place et conduite des reproducteurs

Les critères à considérer lors du choix des pintades reproductrices :

- ✓ Choisir les reproducteurs dans un élevage bien suivi ou dans un centre de recherche ;
- ✓ Avoir un bon format (vigoureux, agile, crête bien développée, dressée et bien dure chez la pintade male. Les deux caroncules chez le male doivent être bien larges et courbées vers la gorge) ;
- ✓ Poids vif à 8 mois : 1,3kg pour les femelles, 1,7 kg pour les mâles et qui sont très actifs sexuellement

Paramètres de reproduction

Tableau 5 : Signes caractéristiques des pintades (mâle et femelle)

| Eléments caractéristiques | Mâle | Femelle |
|---------------------------|----------------------|--------------------------|
| Crète | Bien dressée | Peu dressée |
| Caroncules | Plus développée | Plus petites |
| Cris | Lourd (le mâle crie) | Aigu (la femelle chante) |

- ✓ Sexe ratio : 1 mâle pour 3 femelles. Il faut noter que c'est la pintade mâle elle-même qui choisit ses partenaires femelles.

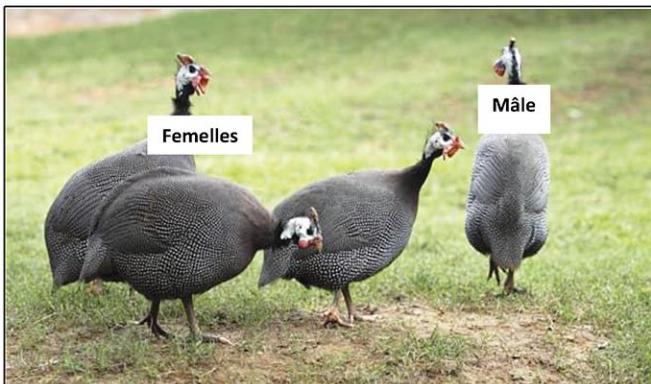


Photo 6 : Une pintade mâle et ses 3 partenaires femelles

- ✓ Réforme à 24 mois pour diminuer les risques de consanguinité.

NB : Reformer les reproducteurs qui ne sont plus performants, les pintades qui ne pondent pas.

► Comment renouveler les reproducteurs ?

Deux méthodes sont possibles :

- ✓ Renouvellement des femelles
 - La sélection de meilleures femelles parmi les descendants des parents reproducteurs (le renouvellement des femelles peut se faire à partir des jeunes)
 - Renouvellement des mâles
 - L'achat de nouveaux reproducteurs chez un éleveur d'une autre région ou dans un centre de production de reproducteurs.

► Incubation des œufs (poules mères ou la couveuse)

➤ Œufs à couver

- ✓ Collecter les œufs tous les jours et les garder en un endroit frais, aéré et sec ;
- ✓ Trier en évitant les œufs trop petits, trop sales, déformés, trop gros, cassés ou fissurés ; œufs ne présentant pas de bout pointu ;
- ✓ Conserver les œufs : 5 à 7 jours au plus ;
- ✓ Placer les œufs dans les alvéoles le bout pointu vers le bas. Privilégier les alvéoles en carton.

➤ Processus de l'incubation

Il existe 2 types d'incubation : la couvaison naturelle et la couvaison artificielle.

Tableau 10 : Rationnement alimentaire de la pintade locale

| Période | Quantité à distribuer/sujet et par jour (en gramme) | Quantité totale d'aliment à consommer par animal |
|---------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| 1-60 jours | 10 – 25g/jour | 1,5 kg |
| 61 jours – Vente (8 mois) | 25 – 35g/jour | 5 kg |
| Ponte | 80 g/jour | - |

NB : A 8 mois, la pintade a un poids moyen de 1,68 kg et consomme environ 6,5 kg d'aliments

4.5.1. Techniques de production des asticots

Les asticots sont des larves des mouches. Ils sont obtenus après la ponte des œufs par des mouches sur un milieu en décomposition. Certains de ces asticots sont utilisés dans l'alimentation des volailles. Pour 100 kg de substrat pour la production des asticots, il faut :

- 46 kg de bouse fraîche de vache
- 23 kg de drêche de bière ;
- 15 kg de son de riz ;
- 5 kg de déjections de porc ;
- 10kg de fiente de poule ;
- 1kg d'œuf ou de viande pourrie

Les étapes consistent à :

- déposer la bouse fraîche de vache sur une bâche ;
- ajouter des drêches de bière ;
- ajouter le son de riz ;
- mélanger avec les déjections de porcs et ensuite de fiente de volailles ;

Tous ces éléments sont mélangés dans une jarre ou récipient et arrosés d'eau.

- Ajouter les attractants à la surface du mélange (œufs avariés ou toute substance pouvant attirer les mouches)
- Enfoncer un seau en plastique jusqu'à ras bords (aux bords glissants) dans le mélange. Ce seau servira de pièges pour la récolte des asticots.

L'incubation dure 4 jours ; la récolte se fait à partir du 4^e jour et s'étale sur 2 semaines. Chaque matin, il faut arroser légèrement et tourner le mélange toutes les 48 heures.

- les aliments d'origine animale : les farines de poisson, les poudres d'os, les coquilles d'huîtres, les insectes, les termites, les chenilles, les asticots, etc. ;
- les minéraux: le sel de cuisine, coquille, concentré et verdure....
- les vitamines.

L'alimentation des pintades est essentiellement fonction de leurs âges.

Tableau 8 : Formule alimentaire simplifiée pour les pintades de race locale selon les âges pour 100 kg d'aliment

| Ingrédients | 1 à 3 mois | 3 à 6 mois | 12 semaines et plus | Pintades en ponte |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------------------|
| Céréales (maïs, sorgho) (kg) | 62 | 62 | 60 | 57,5 |
| Tourteaux d'arachide /tourteaux de coton/tourteaux de soja/tourteau de palmiste (kg) | 20 | 15 | 10 | 10 |
| Farine de poisson (kg) | 10 | 5 | 10 | 10 |
| Son de blé (son cubé), de maïs de mil (kg) | 5 | 15 | 17 | 15 |
| Mélange minéral | 3 | 3 | 3 | 7,5 |
| Total (kg) | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Compléments | Verdure, Termites Chenilles, Asticots | Verdure Termites Asticots | Verdure Termites Asticots | Verdure, Termites Chenilles, Asticots |

NB: Préparation du mélange minéral : les proportions pour 10 kg de mélange sont les suivantes :

Tableau 9 : formule indicative pour un apport minéral

| Ingrédients | Quantité (kg) |
|---------------------------------|---------------|
| Coquille d'huître ou d'escargot | 4 |
| Os calcinés écrasés | 3,5 |
| Charbon de bois écrasé | 2 |
| Sel de cuisine | 0,5 |
| Total | 10 |

➤ Couvaison naturelle

Il est possible d'utiliser des poules couveuses, des canes ou dindes. Le nombre d'œufs moyen à couver

- Poules : 15 à 20
 - Dindes : 30 à 40
 - Canes : 25 à 30
- Couvaison artificielle

Elle se fait à l'aide des incubateurs électriques, à gaz ou solaires à retournement manuel ou automatique. L'incubation dure 28 jours au bout desquels les pintadeaux sortent des coquilles.

4.2 Conduite des pintadeaux (moins de 3 mois)

Pour une bonne conduite des pintadeaux, il faut :

- Préparer la poussinière et l'élevageuse (pour les petites éclosions) ;
- Installer un dispositif de chauffage et le régler en fonction du comportement des pintadeaux ;
- Pour des effectifs importants de pintadeaux, il est conseillé de cloisonner la poussinière pour mettre les pintadeaux en lots raisonnables (100 - 120 têtes sur 3m²) faciles à conduire.

Tableau 6 : Température ambiante en fonction de l'âge des pintadeaux

| Age | Ambiance |
|------------------|--------------|
| 3 premiers jours | 27 °C à 29°C |
| 7è jour | 27 °C à 29°C |
| 2è semaine | 26 °C à 28°C |
| 3è semaine | 25 °C à 27°C |
| 4è semaine | 25 °C à 27°C |
| 5è semaine | 25 °C |
| 6è semaine | 20 °C à 24°C |

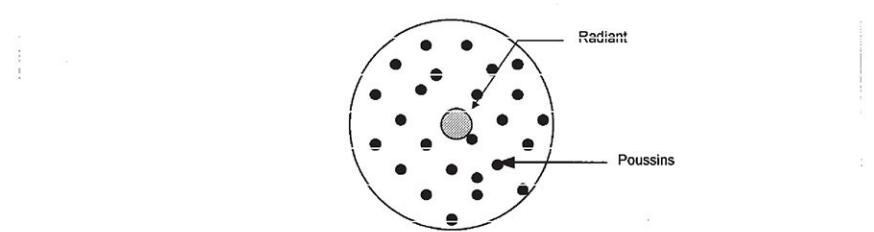


Figure 1 : Chaleur bien répartie

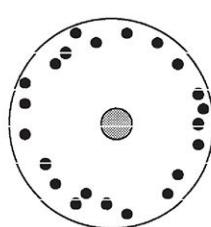


Figure 2 : Chaleur excessive

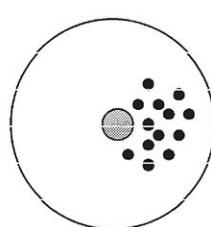


Figure 3 : Chaleur mal repartie

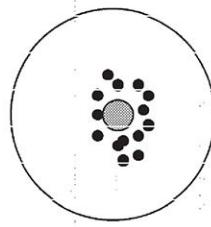


Figure 4 : Chaleur insuffisante

- Installer les mangeoires et abreuvoirs ;
- Prévoir l'aliment, l'eau et les produits vétérinaires ;
- Mettre les pintadeaux dans la poussinière ou l'éleveuse 24 heures après l'éclosion;
- Surveiller de façon permanente

NB :

- ✓ Eleveuse (au maximum 3 semaines pour les pintadeaux)
- ✓ Les pintadeaux passent ensuite dans la poussinière pour terminer leur maturité

Tableau 7 : Prophylaxie des pintadeaux

| Age | Mesures sanitaires | Produits | Mode d'administration et posologies |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| 1 ^{er} jour | Eau pure | Eau potable | A volonté |
| 4 ^{ème} jour | Prévention anti-infectieuse | Tétracolivit, képrocryl | Voie orale dans l'eau de boisson 1g/l d'eau pendant 3 à 5 jours consécutifs |
| | Prévention contre les salmonelloses, entérites et colibacilloses | | |
| 7 ^{ème} jour | Vaccination contre la Maladie de Gumboro | Souche classique | Voie orale dans l'eau de boisson |
| 12 ^{ème} jour | Prévention contre la coccidiode | Amprolium 20% | Voie orale dans l'eau de boisson 3g/5l d'eau pendant 5 jours consécutifs |
| 15 ^{ème} jour | Vaccination contre la variole aviaire | Diftosec ou Hipoprax | Transfixion de la membrane alaire |
| 3 ^è semaine | Déparasitage Interne: Syngamose, ascardiose, capilariose, hétéarakoidose | Citrate de pipérazine | Voie orale dans l'eau de boisson 2g/l d'eau pendant 1 jour |
| | Vaccination contre la Maladie de Newcastle | Cevac | Injection par voie sous cutanée 0,25 ml/sujet |
| 8 ^{ème} Semaine | Déparasitage: Ascardiose, Téniasis, Capilariose, Hétéarakidose | VSP, NILVIT | Voie orale: 1/4 comprimé pendant 1 jour |

| | Vaccination contre la Maladie de Newcastle | Cevac | Injection par voie sous cutanée 0,5 ml/sujet |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| 10 ^{ème} semaine | anti-infectueuse contre salmonelloses, entérites et colibacillose | Tétracolivit, képrocryl | Voie orale dans l'eau de boisson 1g/l d'eau pendant 3 à 5 jours consécutifs |
| 12 ^{ème} semaine | Prévention contre la coccidiode | Amprolium 20% | Voie orale dans l'eau de boisson 3g/5l d'eau pendant 5 jours consécutifs |
| Tous les 2 mois | Déparasitage Interne: Syngamose, ascardiose, capilariose, hétéarakoidose | VSP, NILVIT | Injection par voie sous cutanée 0,5 ml/sujet |
| | Traitement préventif: anti - coccidien | Amprolium 20% | Voie orale dans l'eau de boisson 1g/5l d'eau pendant 5 jours |
| Tous les 5 mois | Vaccination contre la Maladie de Newcastle rappel | Cevac, Itanew | Injection par voie sous cutanée 0,5 ml/sujet |

Source, ITRA 2010

4.3 Conduite des jeunes (3 – 6 mois)

A partir de 3 mois, les jeunes sont installés dans leur compartiment spécialement prévu. Ce compartiment est préalablement désinfecté et la litière est installée. Les mangeoires, les abreuvoirs, perchoirs sont disposés.

4.4 Conduite des adultes

Pour la conduite des adultes, il faut :

- Entretenir journalièrement l'unité d'élevage et des équipements;
- Contrôler 2 à 3 fois par jour les effectifs et l'état de santé des animaux.
- Servir régulièrement de l'eau propre dans les abreuvoirs et les aliments dans les mangeoires
- Isoler les animaux malades et les traiter au besoin

4.5 Alimentation et abreuvement dans un élevage commercial de pintades locales

Les pintades locales ont besoin de se nourrir pour vivre (entretien), grandir (croissance pour les jeunes), produire (œuf et viande) et se reproduire (accouplement et ponte). Pour cela les aliments (nourriture) doivent leur être fournis en **quantité**, en **qualité** et **sous la meilleure forme**.

Pour fabriquer ces aliments, il faut utiliser les matières premières disponibles localement :

- les aliments d'origine végétale : les céréales (maïs, sorgho, mil, fonio...), les légumineuses (arachide, soja,...) et leurs sous-produits (des tourteaux d'arachide, de coton, de soja, les drêches de bière de mil), des restes de cuisine, les feuilles de moringa, leucaena, pois d'angole, vernonia, etc. ;